

Initiatives ministérielles

Quoiqu'il ne s'agisse pas du même type de structure, on sait qu'un pont au-dessus de l'eau salée est une structure qui risque d'être endommagée beaucoup plus facilement que partout ailleurs. Les coûts d'entretien risquent donc d'être proportionnels à l'emplacement de ce pont-là, au fait qu'il est extrêmement long et dans une situation, on l'admettra, peu facile, en plein golfe Saint-Laurent et soumis à des variations de température et à des conditions climatiques particulièrement difficiles. Il serait donc intéressant qu'on nous donne toutes les informations relatives aux responsabilités assumées par le gouvernement quant à l'entretien ou quant à un bris majeur possible de la structure, une fois celle-ci en place.

Voilà donc un certain nombre de questions qui méritent des éclaircissements. Je pense que ce projet-là est trop important, économiquement, pour la région qu'il dessert pour qu'on puisse se permettre de ne pas en faire un succès, un succès de construction, un succès d'opération.

Je sais que mes collègues d'en face semblent d'accord avec l'approche que je propose en disant: «Oui, il faut que ce soit un succès», mais il ne s'agit pas de le dire, il ne s'agit pas d'exprimer la pensée magique qu'on veut que ce soit un succès de construction, que ce soit un succès au plan social et économique, que ce soit un succès au plan de l'entretien, que ce soit un succès pour l'entreprise qui va l'opérer, que ce soit un succès pour le gouvernement qui va regarder circuler les gens et qui va relier ainsi une province isolée avec le continent. On veut bien que ce soit un succès dans tous ces aspects-là, mais il ne s'agit pas d'avoir la pensée magique pour que ce soit ainsi.

Il faut que le gouvernement agisse de façon responsable, et c'est pour ça qu'il doit donner des explications, qu'il doit fouiller, gratter le moindre aspect qui peut faire problème ou sur lequel on pourrait se poser des questions pour éviter que, encore une fois, ce gouvernement ne se lance dans une aventure sans fin dont le résultat, malheureusement, serait de mettre à contribution encore une fois l'ensemble des contribuables canadiens, dans quelque chose, en plus, qui ne fonctionne pas bien.

Alors, il y a beaucoup de questions qui restent sans réponse, et je crois qu'il appartient à cette Chambre, au cours de ce débat, de donner ces réponses-là.

• (1200)

En terminant, j'aimerais bien que des personnes mandatées par le ministre puissent répondre à toutes ces questions, et faire part de mon inquiétude de voir que les emplois—mon collègue de Bourassa y a fait allusion tout à l'heure—qui sont liés actuellement au service de traversiers, tout près de 400 emplois, bref 350 emplois en gros, risquent de disparaître, puisque évidemment le pont ne nécessitera pas autant d'employés que le nécessite un service de traversiers.

Je comprends bien qu'il y ait pu y voir des discussions avec plein de monde. Vous savez, avant que ne ferme une entreprise, il y a toujours plein de discussions entre les centres de main-d'oeuvre, tout ce beau monde-là, les corporations de développement économique, pour trouver des solutions, recycler du monde, etc.

Le résultat en est que les emplois nets sont diminués considérablement dans ce secteur, un secteur qui en a grandement besoin.

Il n'est pas évident que les gens vont trouver facile sur le plan social de vivre cette mutation négative qui fait disparaître des emplois. Est-ce que le pont apportera une équivalence positive en termes d'emplois pour les gens de l'île, pour les gens du Nouveau-Brunswick? Peut-être, on le souhaite. Mais c'est loin d'être garanti, et il m'apparaît qu'il y a beaucoup de zones grises dans toute cette question de l'emploi. Et le gouvernement aurait avantage aussi à faire en sorte de gratter cette question-là et de trouver des réponses un peu plus complètes que celles qu'on a eues jusqu'à maintenant.

[Traduction]

L'hon. David Anderson (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'ai une courte remarque à faire sur le discours du député.

D'abord, il me semble y avoir un peu de confusion entre le député et le chef de l'opposition quant aux effets sur l'environnement et l'évaluation à cet égard. Nul doute qu'ils s'expliqueront sur cette apparente divergence.

Je voudrais également faire remarquer que le ministre a déjà répondu, dans son discours initial, à nombre des questions que le député voulait lui poser. Je ne sais pas si le député était présent à ce moment-là. Peut-être s'entretenait-il avec un collègue. Nombre des questions posées avaient trait, à ma connaissance, à des points déjà soulevés par le ministre et ayant sans doute échappé au député.

Le député a signalé l'absence du ministre. Je tiens à lui faire remarquer que tout juste derrière le ministre siège son secrétaire parlementaire, le député de Saint-Boniface. J'estime qu'il importe pour tous les députés de reconnaître le formidable soutien que les ministres reçoivent de leurs secrétaires parlementaires. Ces derniers assument des responsabilités supplémentaires et font un travail colossal, notamment, en ce qui concerne les questions du genre de celle soulevée par le député.

Je ne veux certes pas demander l'impossible aux secrétaires parlementaires, mais j'estime que ceux-ci ont la compétence voulue pour étudier très attentivement les questions de ce genre.

Pour ma part, je compte sur un secrétaire parlementaire, qui se trouve tout juste derrière le député de Saint-Boniface et qui m'est d'un très grand secours dans les débats sur des questions comme celles-ci. Quand le député de Saint-Boniface et elle prennent la parole sur des points particuliers, ils le font au nom de leur ministre. J'estime d'ailleurs qu'ils ont autant d'éloquence que les ministres, voire davantage. Nous sommes très heureux du soutien qu'ils nous offrent.

Je ne doute pas que le député vaudra dissiper l'impression qu'il a laissée que, d'une certaine façon, le secrétaire parlementaire n'est pas en mesure de répondre aux questions qu'on lui pose. Je sais parfaitement bien que le secrétaire parlementaire est tout à fait capable de répondre d'une manière détaillée et précise aux questions. Je ne doute pas que le député, qui est un partisan de l'équité dans cette enceinte, trouvera les réponses tout à fait acceptables.